

Liste des pièces à fournir

Agence d'Ales
6 place Saint-Jean
30100 Ales
Tél. 04 66 52 19 48
Fax 04 66 52 43 39
agence-ales@credit-
municipal-nimes.fr

Agence de Carcassonne
29 boulevard Marcou
11000 Carcassonne
Tél. 04 68 11 45 10
Fax 04 68 71 35 36
agence-carcassonne@credit-
municipal-nimes.fr

Agence de Montpellier
39 av. Georges Clemenceau
34000 Montpellier
Tél. 04 67 92 62 25
Fax 04 67 92 46 01
agence-montpellier@credit-
municipal-nimes.fr

Agence de Nîmes
8 rue Guizot
30000 Nîmes
Tél. 04 66 36 66 46
Fax 04 66 21 10 17
agence-nimes@credit-
municipal-nimes.fr

Agence de Nîmes-Métropole
C.C. Carrefour Nîmes Sud
Avenue Pierre Mendès-France
30000 Nîmes
Tél. 04 66 36 03 03
Fax 04 66 36 38 08
agence-nimesmetropole@credit-
municipal-nimes.fr

Agence de Perpignan
37 av. du Général de Gaulle
BP 420
66004 Perpignan cedex
Tél. 04 68 35 34 33
Fax 04 68 34 63 37
agence-perpignan@credit-
municipal-nimes.fr

Siège social
8-bis rue Guizot
30013 Nîmes cedex 01
Tél. 04 66 36 62 62
Fax 04 66 21 60 89
communication@credit-
municipal-nimes.fr

consultez
notre site internet
www.credit-municipal-nimes.fr

Soluatout : de 1500 à 3000 € sur 12, 18 ou 24 mois (3 mois de salaire net maximum)

- Pièce d'identité recto-verso de l'emprunteur et du co-emprunteur (carte nationale d'identité, passeport),
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF classique ou mensualisée ou fixe Télécom),
- Relevé d'identité bancaire ou postal,
- Dernier bulletin de salaire de l'emprunteur et du co-emprunteur ou dernier relevé des pensions de l'emprunteur et du co-emprunteur,
- Dernier mois de relevé de compte bancaire ou postal,

Prêt personnel : de 2000 à 180 000 € sur 12 à 120 mois

- Pièce d'identité recto-verso de l'emprunteur et du co-emprunteur (carte nationale d'identité, passeport),
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF classique ou mensualisée ou fixe Télécom),
- Quittance de loyer, ou impôts fonciers accompagné du tableau d'amortissement des prêts immobiliers pour les accédants à la propriété, si logé gratuitement : attestation sur l'honneur du logeur avec sa Pièce d'Identité et son justificatif de domicile,
- Relevé d'identité bancaire ou postal,
- Bulletins de salaire de l'emprunteur et du co-emprunteur
 - Le dernier mois pour toute demande inférieure à 5000 €
 - Les 3 derniers mois pour toute demande égale ou supérieure à 5000 €
 - OU dernier relevé annuel de pension civile ou militaire de l'emprunteur et du co-emprunteur ou 3 derniers titres de pension (1 mois ou un trimestre seulement pour les prêts inférieurs à 5000 €),
- Justificatifs des autres revenus (immobiliers, CAF...)
- Si militaire, certificat de position militaire,
- Si salarié, contrat de travail,
- Relevés de tous les comptes bancaires ou postaux
 - Le dernier mois pour toute demande inférieure à 5000 €
 - Les trois derniers mois pour toute demande égale ou supérieure à 5000 €,
- Dernier avis d'imposition (impôt sur le revenu) recto-verso,
- Tableaux d'amortissement de tous les prêts en cours, derniers extraits comptes revolving.

Rachat de crédits : de 3000 à 180 000 € sur 36 à 120 mois

- Pièce d'identité recto-verso de l'emprunteur et du co-emprunteur (carte nationale d'identité, passeport),
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF classique ou mensualisée ou fixe Télécom),
- Quittance de loyer, ou impôts fonciers accompagné du tableau d'amortissement des prêts immobiliers pour les accédants à la propriété, si logé gratuitement : attestation sur l'honneur du logeur avec sa Pièce d'Identité et son justificatif de domicile,
- Relevé d'identité bancaire ou postal,
- 3 derniers bulletins de salaire de l'emprunteur et du co-emprunteur OU dernier relevé annuel de pension civile ou militaire de l'emprunteur et du conjoint,
- Justificatifs des autres revenus (immobiliers, CAF...)
- Relevés de tous les compte(s) bancaire(s) ou postaux des 3 derniers mois,
- Dernier avis d'imposition (impôt sur le revenu) recto-verso,
- Si militaire, un certificat de position militaire,
- Si salarié, contrat de travail,
- Tableaux d'amortissement des prêts non rachetés,
- Derniers extraits de comptes de chaque revolving racheté,
- Attestation de capital restant dû pour chaque prêt racheté.

Prêt relais : sur 24 mois maximum

- Demande de prêt complétée et signée par l'emprunteur et le co-emprunteur,
- Pièce d'identité recto-verso de l'emprunteur et du co-emprunteur (carte nationale d'identité, passeport),
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF classique ou mensualisée, fixe Télécom),
- Quittance de loyer, ou impôts fonciers accompagné du tableau d'amortissement des prêts immobiliers pour les accédants à la propriété, si logé gratuitement : attestation sur l'honneur du logeur avec sa Pièce d'Identité et son justificatif de domicile,
- Relevé d'identité bancaire ou postal,
- 3 derniers bulletins de salaire de l'emprunteur et du co-emprunteur ou dernier relevé annuel de pension civile ou militaire de l'emprunteur et du conjoint,
- Justificatifs des autres revenus (immobiliers, CAF...)
- Relevés de tous les compte(s) bancaire(s) ou postaux des 3 derniers mois,
- Dernier avis d'imposition (impôt sur le revenu) recto-verso,
- Si militaire, fournir un certificat de position militaire,
- Bordereau de situation fiscale,
- Attestation de propriété réalisée par un notaire avec estimation,
- Extrait de la matrice cadastrale du bien,
- État hypothécaire du bien,
- Fourniture de 2 mandats de vente concédés à des agences immobilières de moins de 6 mois.
- Quittance d'assurance du bien.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifier vos capacités de remboursement avant de vous engager
Le Crédit Municipal de Nîmes, établissement public de crédit et d'action sociale, affirme sa volonté de ne pas contribuer au surendettement. Il examinera votre dossier avec tout le soin et le sérieux nécessaires.
Pour bien évaluer votre capacité financière, il pourra vous demander des renseignements complémentaires : tableaux d'amortissement des prêts, relevés de compte des prêts permanents. En fonction des montants et des durées, des garanties complémentaires pourront être exigées (caution, hypothèque, nantissement, caution financière). Merci de votre compréhension.

